

Règlement du site :

- Prévoir le temps de déchargement afin de respecter les heures d'ouvertures;
- Les matériaux doivent être préalablement triés;
- Le véhicule doit être placé perpendiculairement aux conteneurs afin que deux (2) véhicules puissent y accéder;
- Seules les personnes qui veulent disposer de matériaux sont autorisées à proximité des conteneurs;
- Les matériaux tombés à côté des conteneurs doivent être ramassés;
- Accès interdits en dehors des heures d'ouverture;
- Aucun dépôt à l'extérieur du site, même en dehors des heures d'ouverture;
- Être respectueux envers les employés de la Ville – Politique de tolérance zéro appliquée;
- Interdiction de fumer ou de vapoter.

Les citoyens d'une municipalité ayant une entente avec la Ville de Magog	
Tarification applicable	
Matelas et meubles rembourrés	15 \$/unité
Résidus verts, branches et résidus d'émondage	30 \$/m ³
Matériaux de construction incluant le bois non traité	30 \$/m ³
Objets et matériaux en fin de vie (déchets dont les agrégats avec armature)	60 /m ³
Matières recyclables équivalent au bac de recyclage, textile, matériel informatique, pneu déjantés, vélos, métaux, batteries, styromousse (d'emballage ou alimentaire), plastiques agricoles et des films rétractables pour les bateaux	Gratuit
Résidus domestiques dangereux (RDD) et textiles	Gratuit

Matières acceptées :	
Résidus verts : feuilles mortes, résidus de jardins, etc. *en vrac ou dans des sacs de papier	Métaux : fer, aluminium, cuivre, électroménager, chauffe-eau, etc.
Matériaux de construction et de rénovation : bois naturels, bois peints, mélamine, bardeaux, meubles en bois, palettes, béton avec ou sans armatures, etc.	Vêtements et autres textiles : les textiles ne doivent pas être souillés, ni moisis, ni contaminés et doivent être placés dans des sacs de plastique fermés
Matériel informatique et téléviseurs : Téléviseurs, imprimantes, écrans, consoles de jeux vidéo, lecteurs audio, cellulaires, chaînes stéréo, téléphones, etc.	Résidus domestiques dangereux (RDD) : Peinture, huiles, pesticides, nettoyants, piles, solvants, fluorescents, lampes au mercure, etc. ** Laisser les produits dans leurs contenants originaux ou utiliser des contenants hermétiques et bien identifier les résidus domestiques dangereux.